

Comité de site Morland.

Le Comité de site Morland a tenu sa séance annuelle le 30 mai dernier, sous la présidence de Danielle BRESTOVSKI, directrice de la DALIAT, qui, en ouverture, a estimé largement positif le bilan des quatre années d'existence de cet organisme, lequel a par ailleurs inspiré la mise en place du comité de site de l'Hôtel de Ville.

Lors de cette réunion, plusieurs dossiers ont été abordés.

Les vélos de service.

Ce point avait été annoncé lors du comité de site 2006. Il consiste en la mise en place sur 3 sites (Morland, Lobau-Hôtel de Ville et DVD, 40, rue du Louvre) de vélos en libre service, à la disposition des agents de la Ville pour leurs déplacements professionnels. Ce service sera géré par un prestataire chargé de l'entretien et du contrôle des emprunts. Le marché devrait être attribué en août pour une mise en service début septembre. L'estimation de départ est de 80 vélos sur chacun des deux sites Morland et Lobau et 30 à la DVD. Précisons aussi qu'un vélo emprunté sur un site pourra être restitué sur un autre.

Les travaux de l'immeuble.

Remplacement des fenêtres :

Ce point, annoncé depuis plusieurs années devrait enfin se concrétiser. Le modèle est défini, il s'agira de fenêtres oscillo-battantes à double vitrage, la face extérieure étant auto-nettoyante et réfléchissante pour protéger de l'effet thermique de la lumière solaire. Elles seront munies de stores intérieurs. Des stores extérieurs seront de plus prévus sur les façades le plus exposées au soleil.

En plus d'une protection thermique accrue, elles devraient également offrir une meilleure isolation acoustique, donc améliorer sensiblement les conditions de travail des occupants.

Les travaux devraient commencer en fin d'année et s'étendre jusque dans le courant de l'année 2009.

Rénovation du hall :

Ce point également est prévu depuis plusieurs années. Un architecte a été désigné et a remis un projet qui est actuellement retravaillé. Cette rénovation s'accompagnera d'une nouvelle définition du contrôle des accès visant à améliorer la sécurité de l'immeuble et des agents y travaillant. En particulier, la réglementation applicable en matière de sécurité incendie impose la mise en place d'un dispositif de comptage des occupants. Dans cette optique, il semble que l'on s'oriente vers une séparation des flux entre personnels travaillant à Morland et visiteurs.

Rénovation des ascenseurs.

Les batteries A et D sont terminées, E et F devraient être achevées en novembre 2007, les travaux de B et C sont prévus de novembre 2007 à mai 2008.

Travaux divers.

Le sous-sol a été refait en totalité, la salle de réunion du 15^e est terminée, celle du 10^e va être équipée en salle multimédia. Des travaux sont prévus sur la ventilation des 12^e, 13^e et 14^e étages.

Salles de réunion.

Les problèmes de réservation de salle qui ont été observés ces derniers temps devraient se résorber à partir de l'été, en particulier du fait de la restitution par la DF des salles qu'elle occupait dans le cadre du projet Alizé.

Sécurité incendie.

Le mandataire de sécurité a présenté ses observations. Il constate que l'immeuble, antérieur à la réglementation IGH y est néanmoins conforme du fait des divers travaux de modernisation effectués. En particulier, les planchers sont coupe-feu 2 heures. Il reste quelques points à vérifier et une partie de l'éclairage de secours à remplacer. L'immeuble ne présenterait pas de risques en matière d'incendie, sinon suite à des incivilités. Une visite de la commission de sécurité est prévue avant la fin de l'année.

Du rififi à l'AGOSPAP ?

L'arrêté des comptes de l'exercice 2006 a failli être rejeté par le conseil d'administration du 31 mai 2007. La sincérité des comptes et la bonne gestion n'étaient nullement mises en cause.

Les organisations syndicales demandaient le report du vote à l'assemblée générale fixée au 19 juin prochain, en exigeant un engagement précis de l'Administration de rembourser l'intégralité des sommes avancées pour le paiement des hébergements d'urgence en faveur des 129 collègues sans domicile fixe.

Or, celle-ci faisant part de son intention de créditer l'AGOSPAP de seulement 500.000 € sur les 950.000 € dépensés en 2006, les organisations syndicales tant de la Ville de Paris que de l'AP-HP ont souhaité marquer leur désaccord en refusant l'approbation des comptes 2006 (hormis le trésorier, qui ne pouvait pas déjuger ses comptes).

Le président, regrettant cette situation, a demandé à l'administration d'apporter les réponses attendues par les organisations syndicales, faute de quoi l'AGOSPAP aurait à se passer de président, en précisant que de son point de vue, il n'était pas question que la prochaine Assemblée Générale adopte les comptes avec un vote aussi étriqué.

En effet, que l'AGOSPAP serve de relais dans l'urgence sociale en faveur des collègues sans domicile, relève de sa vocation.

L'engagement de la Ville de rembourser à l'AGOSPAP les sommes versées aux hôtels, dans le cadre des hébergements d'urgence, avait rassuré les administrateurs.

Il convient de préciser que ces dépenses d'hébergement n'avaient pas été créditées et qu'elles avaient donc été honorées au détriment des activités sociales habituelles de l'AGOSPAP.

L'AGOSPAP servant toujours de relais au cours du premier semestre 2007, le même problème de remboursement se posera cette année.

Lors de l'assemblée générale du 19 juin prochain, la réponse de l'administration sera très attendue. Affaire à suivre...

Elections au SCAA.

Le 31 mai, le Syndicat des Cadres Administratifs et Assimilés a procédé à l'élection des membres de son bureau dont voici la composition :

Président : Michel LE ROY (DASES) ; vice-présidents : Elisabeth STIRNEMANN (DASES), Roger GOULAUX (DASCO) ; secrétaire général : Julien WOLIKOW (DPE) ; secrétaire général adjoint : Pierre DEBEURRE (UCP) ; trésorier : Marie-Blandine DUCLAP (SGCP) ; trésorier adjoint : Emmanuel BASSO (DPA).

Résultats de concours.

Ont été déclarés reçus au concours externe d'ingénieur des services techniques :

Patrick DUGUET (DPE), Geoffroy VAUTHIER (DPA), Sébastien BOUCHERON (DVD), Gaël PIERROT, Annelie DUCHATEL (DJS), Cécile MASI (DU).

L'UCP adresse à toutes et tous ses sincères félicitations.

Si vous ne désirez plus recevoir UCP Flash, faites le nous savoir par mail à l'adresse en tête, nous vous supprimerons de la liste de distribution.

Union des Cadres de Paris

2bis, square Georges Lesage 75012 PARIS
Tél. 01.43.47.80.72
Fax. 01.43.47.81.45